

CPAS DE COMINES-WARNETON
MRPS « SACRE CŒUR »
SITES
« LE SACRE CŒUR »
ET
« LA CHATELLENIE »

« ENTRE NOUS »



Journal n°42
JANVIER-FEVRIER-MARS 2015

LE COIN DES INFOS

CARNET DE FAMILLE

Nous souhaitons un joyeux anniversaire à :

PLOEGSTEERT

Renée PETILLON	03/01
Jacqueline DEGRYSE	10/01
Pascal VALENDUC	13/01
Raymonde UVELIER	17/01
Marie-Thérèse DELOBEL	24/01
Maria BRYSSAERT	25/01
Odette COUSYN	24/02
Albertine VANDENBUSSCHE	28/02
Adrien TRIOEN	06/03
Alice ADAM	26/03
Jacqueline DERATHE	26/03
Urbain VANDERSYPPE	30/03

WARNETON

Denise BRAEM	09/01
Henriette SPENNINCK	20/01
Françoise LEFEBVRE	31/01
Fernande NOYELLE	02/02
Rosanne BOSSAERT	24/02
Yvonne DEPOORTER	28/02
Charles KREUS	05/03
Lucienne VANDAMME	03/04

Nous avons le regret de vous annoncer le décès de :



Mme Geneviève HOUZET



Mme Emilienne SOHIER



Mme Mariette BRAEM

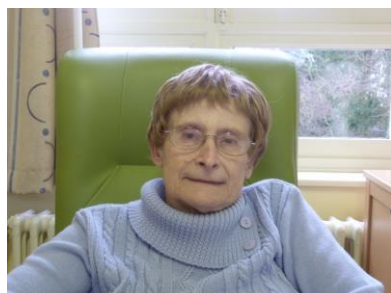


Mme Raymonde
REUBRECHT

Nous souhaitons la bienvenue à :



Mme Fernande LORIDAN



Mme Raymonde UVELIER



Mme Julia WYDAU



Monsieur André DEGRAVE

EDITORIAL

Au sein de notre maison de repos, nous souhaitons favoriser le tissage de liens intergénérationnels. Grâce au partenariat avec les Volontaires aux activités sociales de la Croix Rouge, les deux sites organisent des activités intergénérationnelles pendant l'année scolaire en étroite collaboration avec les écoles primaires et secondaires locales et avec le soutien des associations Sacré Quartier et Les Amis de la Châtellenie.

Sur le site du Sacré Cœur, les élèves de la classe de 3^{ème} primaire de l'Ecole St Henri et les élèves de la 4^{ème} primaire de l'école de la Communauté française rencontrent les résidents sur le thème « **l'eau, ça coule de source ?** ». Les élèves de 3^{ème} services sociaux réalisent avec les résidents des activités créatives en rapport avec **les différentes fêtes rythmant l'année**.

Sur le site de la Châtellenie, les élèves de la classe de 1^{ère} et 2^{ème} primaire de l'école communale partagent avec les résidents des activités sur le thème « **des jeux d'hier et d'aujourd'hui** ». Quant aux élèves de 3^{ème} primaire de l'école St Henri, leurs rencontres avec les résidents ont pour thème « **l'école d'autrefois** ».

Les résidents ont également l'occasion de réaliser une fois par trimestre des compositions florales avec les stagiaires du service insertion socioprofessionnelle « La Ferme » du CPAS.



A VOS AGENDAS

LA CHATELLENIE

05/01 : Atelier conversation « Et si on parlait un peu » avec Sylvie et Barbara au Sacré-Cœur
12/01 : Intergénération avec l'école St-Henri de warneton
17/01 : Repas des familles
22/01 : Sortie à Ice-Mountain
26/01 : anniversaires du mois
27/01 : Intergénération avec l'école communale de warneton

02/02 : Boutique ambulante
09/02 : Intergeneration avec l'école st-Henri de warneton
13/02 : Atelier informatique : Papy et mamy surfeur
23/02 : Atelier conversation « Et si on parlait un peu » avec Sylvie et Barbara

09/03 : Sortie à la bibliothèque de ploegsteert
12/03 : Cafétéria du mois
17/03 : Intergénération avec l'école communale : visite musée Steewercke
20/03 : Atelier informatique papy et mamy surfeur
23/03 : Atelier conversation « Et si on parlait un peu » avec Sylvie et Barbara au Sacré-Coeur
30/03 : Intergénération avec l'école St-Henri de warneton

LE SACRE CŒUR

05/01 : Atelier conversation « Et si on parlait un peu » avec Sylvie et Barbara
06/01 : Anniversaires du mois
10/01 : Repas des familles
15/01 : Sortie pour résidants à profil MR à Ice mountain
19/01 : Activité intergénérationnelle (école St Henri Ploegsteert)
21/01 : Sortie pour résidants à profil MRS à Ice mountain
22/01 : Spectacle du mois
29/01 : Activité intergénérationnelle (école de la Communauté Française)
30/01 : Boutique ambulante

03/02 : Repas des bénévoles
04/02 : Anniversaires du mois
09/02 : Activité intergénérationnelle (école St Henri ploegsteert)
13/02 : Atelier informatique : Papy et mamy surfeur
 Activité intergénérationnelle (école professionnelle)
23/02 : Sortie à la Châtellenie pour l'atelier conversation « Et si on parlait un peu » avec Sylvie et Barbara
27/02 : Atelier informatique : Papy et mamy surfeur

4 ou 18/03 : Conseil des résidants (à confirmer)
09/03 : Sortie à la bibliothèque de ploegsteert
12/03 : Intergénération avec l'école de la Communauté française
16/03 : Thé dansant de l'association « Sourire pour cheveux blancs »
23/03 : Atelier conversation « Et si on parlait un peu » avec Sylvie et Barbara au Sacré-Coeur
26 /03 : Sortie à la MJC

POUR INFO.....



Les nouvelles normes pour l'agrément « lits de soins ».

Une nouvelle loi a été votée en mars 2014. Elle concerne plus particulièrement le site « Sacré Cœur » agréé pour 25 lits de soins mais sachez que ces règles sont aussi appliquées dans les deux sites.

Nous en avons pointé quelques unes pour vous :

Dès à présent, le dossier médical du médecin et le dossier infirmier relatif à un résident doivent être unifiés, ce dans le but de faciliter la communication des informations. Seules certaines personnes sont autorisées à consulter ce dossier individuel de soins. Une liste de ces personnes est arrêtée par la Direction de la maison de repos et de soins.

Toute maison de repos et de soins doit inviter les résidents dans un climat ouvert et sans contraintes à faire connaître leurs souhaits quant aux soins et traitements futurs (par exemple ne plus être hospitalisé, ne plus accepter certains traitements...), ceux-ci sont notés *à leur demande* dans le dossier de soins. Ils sont révocables à tout moment et ne déchargent pas le soignant de toujours chercher à découvrir la volonté réelle du patient au moment où une décision doit être prise. Le fait de consigner par écrit sa volonté garantit la réception de l'information par exemple en cas d'intervention d'un médecin de garde. Le soignant doit toujours veiller à éclairer le patient sur les avantages et désavantages de sa décision de manière à ce que la solution la plus juste, la plus avantageuse pour la personne soit prise par celle-ci ou son représentant. La personne a donc le libre choix de son devenir.

Un enregistrement collectif de certaines données de soins : chutes, escarres, plaies, infections nosocomiales, mesures de contention doit se faire en vue d'une analyse globale.

Toute maison de repos doit garantir le libre choix du médecin mais aussi le libre choix de l'hôpital. Cependant les résidents doivent savoir qu'en cas de « Transport urgent » par le service 100/112, le patient n'a pas la possibilité de choisir l'hôpital où il est conduit. Le patient sera transporté vers l'hôpital le plus proche, le plus rapidement accessible et suffisamment équipé (service d'urgence). Pour relever de la réglementation des transports urgents, le transport du patient doit être effectué suite à un appel téléphonique au 100/112. A noter également que le prix du transport urgent ainsi que son remboursement sont fixés légalement. Après avoir donné les soins d'urgence, l'hôpital juge si la personne peut être conduite dans l'hôpital de son choix si elle ou son représentant en fait la demande.

Certains points de cette loi ont été expliqués lors des conseils trimestriels des résidents. Le CPAS a été amené à adapter les principaux documents des maisons de repos : règlement d'ordre intérieur médical pour les médecins traitants, règlement d'ordre intérieur et convention de séjour pour les résidents et/ou leurs représentants. Ces documents ont été portés à la connaissance et signature de toutes les personnes concernées lors du dernier trimestre 2014. A noter quelques modifications dans un but de sécurité : heures de fermeture des portes : 19h hiver comme été au lieu de 20h l'hiver, 21 h pour l'été, interdiction d'utiliser des dominos, les appareils électriques doivent être soumis à l'autorisation de la Direction.

La directrice, l'infirmier en chef ou l'assistante sociale restent à votre disposition pour toute information complémentaire

« SOUVENIRS ... SOUVENIRS »

WARNETON

Chorale de la
Croix-Rouge



Visite de St-
Nicolas et des Vi
Mountches





St-Nicolas communal à Houthem



Intergénération



Veillée de Noël 2014



PLOEGSTEERT

Repas à thème



Fête de St-Nicolas



Intergénération



Thé
dansant...



L'écho des résidents

Lundi 1er septembre

Godelieve, Albertine, Jacqueline, Maria, Serge, Bertrand, André, Eva, Adrien, Jeanine, Nelly, Charles, Paulette, Urbain, Bertha se retrouvent pour discuter d'un sujet bien agréable...le bonheur!!

Le bonheur c'est quoi pour vous ?



Adrien : Gagner au lotto !

Jeanine : Avoir déjà une bonne santé...

Adrien : Je ne vois pas tout en grand. Une belle petite voiture ce serait assez.

Bertrand : Si je gagne au lotto...une belle petite femme !

Serge : si on a la santé on est riches.

Charles : Toujours être bien pris, donner le bonheur autour de soi.

Nelly : Toute ma famille en bonne santé.

J'ai 4 petits-enfants, 3 arrières-petites filles.

Avant j'aimais avoir tous mes enfants autour de moi. Aussi longtemps que j'ai eu mon mari, j'ai beaucoup promené. On a bien profité quand il a eu sa pension.

Charles : Moi je suis toujours content.

Jeanine : une bonne partie de plaisir et on est contents.

On a peur d'ouvrir la télé maintenant. Tous ces malheurs...





Paulette : Si j'avais pas perdu mon mari si jeune, il avait 52 ans. On était bien.

Urbain : Pour moi le bonheur...c'est vivre le plus longtemps possible ensemble.

Charles : Un petit voyage.

Nelly : Mon fils voudrait m'avoir avec en Colombie. Sa femme est colombienne.
Tous les 15 jours il vient me chercher pour aller au restaurant.



Bertha : Mon petit-fils est venu exprès de Bruxelles pour me voir.

Godelieve : Depuis que j'ai trouvé Albertine...

Hier soir on est allées se manger des frites chez Marie. Ca fait plaisir des petites sorties.
On ne se connaissait pas avant, on a fait connaissance ici.

Albertine : Mon bonheur c'est mes enfants, et mes arrière petits enfants.
Dommage que mon fils est si loin, dans les Ardennes...

Jacqueline : Avoir une meilleure santé, savoir mieux marcher, voir plus souvent mes petits enfants. La santé c'est important.



Lundi 13 octobre 2014

Léa, Adrien, Serge, Albertine, Suzanne, Fernande, Eva, Audette, André, Hubertine, Jacqueline, Charles, Nelly et Fernande.

Le Front de Lumière



Charles : C'est un hélico de la VRT qui va filmer.

Albertine : ça va être flamand alors ?

Nelly : Le Roi, il vient à Ploegsteert!! C'est passé dans les journaux !

Sylvie : Il y a 8750 bénévoles. C'est une organisation de la région flamande.

Ploegsteert est la seule ville wallonne sur le parcours.

Nelly : On va pas t'avoir dans tout ça...

Fernande : Ca va être plus beau vu du ciel...et on verra mieux à la télé qu'en vrai.

Charles : J'ai vu la répétition cet été. Ce sont les souffleurs du Last Post d'Ypres qui viennent à Ploegsteert faire le last post au Mémorial.

Nelly : à l'école flamande, on apprend ce que c'est que le Last Post durant notre scolarité.



Le Front de lumière '14 suivra la ligne du front telle qu'elle fut stoppée en automne '14 après l'inondation de la plaine de l'Yser, à la fin du mois d'octobre. La nuit, les soldats du front se voyaient grâce aux lumières ennemies. Nous voulons à nouveau éclairer cette ligne de front avec la collaboration de 8 750 personnes munies de flambeaux qui occuperont la distance entre la plage de Nieuport et Ploegsteert.

"Et bientôt, l'inauguration de la stèle au Saint-Yvon, commémorant la Trêve de Noël et son match de foot. Michel Platini en personne sera présent, représentant l'UEFA."



Que penser de ces commémorations ?

"Ca coûte mais c'est important..."

Nelly : J'ai un cousin qui a travaillé toute sa vie dans l'entretien des cimetières anglais.

Léa : Et pourquoi dans le cimetière civil de Warneton, il y a aussi des tombes de soldats anglais ?

Charles : Parce que si ils y ont été enterrés, ils y restent. Dans chaque cimetière il y a aussi des tombes de militaires. La Belgique a donné tout les terrains où les soldats anglais ont été enterrés à l'Angleterre. C'est devenu propriété de l'Angleterre pour une durée de 100 ans. D'ici peu, La Belgique pourra reprendre les terrains... mais elle ne le fera pas !

"Avant, il y avait des cimetières allemands à Houthem. Ce sont des croix noires."



Albertine : à Warneton aussi...

Dédé : En 1950, j'ai fait mon service militaire avec Baudouin. Il dormait pas à la caserne. Il à même roulé en char. Il était très simple. Le roi Albert plus tard était moins sympa avec les soldats.

Charles : A la mort du roi on m'a appelé à 6h du matin pour aller mettre les drapeaux en berne.

Qui connaît l'âge du Roi et de la Reine?

Le roi a 54 ans, né en 1960.

La reine a 41 ans, née en 1973.

Camille : Je connais le nom de tous leurs enfants!

Elisabeth 13 ans, Gabriel 11 ans,
Emmanuel 9 ans et Eléonore 6 ans.



Jeudi 6 novembre 2014

Charles, Adrien, Paulette, Serge, Bertrand, André, Albertine, Fernande, Nelly, Marguerite, Solange, Madeleine, Jacqueline et Maria, Anne et Katia vont aborder avec nous le sujet des informations.



Albertine : Moi, je regarde pas les infos.

André : Moi non plus, je ne regarde pas tout à la TV. Je regarde Bruxelles et Luxembourg.

Serge : Et les journaux.

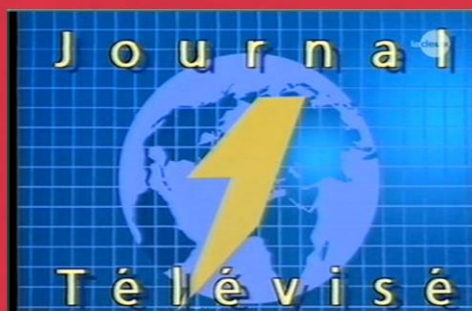
Charles : Et puis, il y a la radio aussi. Et regarder la télé coûte moins cher que les journaux.

Marguerite : Je suis abonnée, tous les jours, je reçois L'Avenir et toute les semaines mon Télérama.



Nelly : Moi je reçois
« Het wekelijks nieuws »
tous les vendredis!

Charles : Et moi, je reçois
tous les jeudis mon
Télépoche !



Nelly et Charles font un échange de bons procédés. Une fois que Nelly a lu son journal, elle le passe à Charles et en échange, toutes les semaines, elle reçoit le Télépoche de Charles pour pouvoir y faire les mots-croisés.



Jacqueline : Téléstar et « la Voix du Nord » une fois par semaine, avant.

Plus maintenant. Moi, je vais sur internet avec Florence. Je vais voir sur le site de Damien Menu et celui du grec aussi... heu... Kyriakidis.

Charles : Avant, on n'avait pas la TV, donc on lisait le soir.



Bertrand : J pense qu'on à inventé la Tv en '53.

Adrien : On a eu la télé dans les années 60. Je regardais Rintintin, débuté en 58. Et Betty Boop aussi.

Charles : Nous, en '48-'49, on allait chez nos voisins regarder « 36 Chandelles ». Eux, ils avaient la Tv.



Nelly : Moi, je me rappelle, je regardais la 5 en Flamand. J'aimais bien le cirque.

Fernande : Moi, j'aimais bien regarder Zorro.

Bertrand : Je n'avais pas toujours le temps de regarder la Tv. La semaine, on travaillait beaucoup ; il n'y avait pas d'heure, ni pour commencer, ni pour terminer.

Et le week-end, j'avais d'autres occupations (Les pompiers, la musique, ...)

Serge : Moi, je regardais « Bonne nuit les petits »



Charles : Avant, quand la Tv n'existait pas, on s'asseyait dehors et on parlait entre voisins... C'était comme ça qu'on avait les infos.

Jacqueline : Ou alors dans un jardin sur un banc, les voisins se réunissaient.

Albertine : On tricotait à la rue sur une chaise.

André : Avant, on avait que 3-4 chaines, et pourtant c'était beaucoup mieux

Charles : Ah oui, et en plus y avait pas toutes ces publicités.

Tous : Et « Popeye », « le manège enchanté »,

« Laurel et Hardy », Charlie Chaplin »,

« La Petite maison dans la prairie »...



Maria : On n'avait pas la télévision. Mes parents savaient pas se permettre. Même encore maintenant c'est cher une télé.

Charles : Avant, au cinéma, avant les films, il y avait les informations « Belgavox ».

André : Oui c'est vrai, mais c'était parfois des « nouvelles » vieilles de 3 semaines...!!!

